

Département régional de
médecine générale de Montréal



Activités médicales particulières disponibles par RLS

AMP disponibles à partir du 1^{er} décembre 2024
Le nombre d'AMP peut changer sans préavis

Table des matières

RLS Ahuntsic - Montréal-Nord.....	2
RLS Nord de l'Île - Saint-Laurent.....	3
RLS Petite-Patrie – Villeray	4
RLS Faubourgs - Plateau-Mont-Royal - Saint-Louis-du-Parc.....	5
RLS Verdun - Côte Saint-Paul - Saint-Henri - Pointe-Saint-Charles	6
RLS Regroupement de territoires de CLSC Mercier-Ouest – Rosemont et Territoire de CLSC de Hochelaga	7
RLS Saint-Léonard - Saint-Michel	8
RLS Rivière-des-Prairies - Anjou - Montréal-Est	9
RLS Côte-des-Neiges - Métro - Parc-Extension.....	10
RLS Côte-Saint-Luc - NDG - Montréal-Ouest	11
RLS Dorval - Lachine – Lasalle.....	12
RLS Pierrefonds - Lac Saint-Louis.....	13

RLS Ahuntsic - Montréal-Nord

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) <i>possibilité d'écrire plusieurs sites</i>	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD, *	Oui	Maison Alternative/HRDP	1 X 6 h
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	CLSC Montréal-Nord	4 X 6 h
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui	CLSC Ahuntsic CLSC Mtl-Nord GMF communauté Cliniques communauté	Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non	Uniquement dans cliniques situées dans les codes postaux H1H et H1G	
GMF-R (dont 3 heures défavorables) ***	Non		
Soins de courte durée en établissement	Non		
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Oui	Établissement de détention de Montréal	1 X 6 h
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Oui	GMF-U Montréal-Nord	1 X 6 h
- Pédiatrie sociale	Oui	Centre de pédiatrie sociale Mtl-Nord	1 X 6 h

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : contactez le DRMG

drmgmontreal@ssss.gouv.qc.ca

RLS Nord de l'Île - Saint-Laurent

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Oui	Pavillon Albert-Prévost	1 X 6 h
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	CHSLD St-Vincent-Marie	1 X 6 h
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	CLSC St-Laurent	Illimité
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Oui	CLSC St-Laurent	1 X 6 h
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (dont 3 heures défavorables)***	Non		
Soins de courte durée en établissement	Non		
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Oui	GMF-U Sacré-Cœur	1 X 6 h

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dre Rita Tan

rita.tan.med@ssss.gouv.qc.ca

RLS Petite-Patrie – Villeray

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) <i>possibilité d'écrire plusieurs sites</i>	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	CHSLD Petite-Patrie	1 X 6 h
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	CLSC Villeray CLSC Petite-Patrie	Illimité
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui	CLSC GMF GMF-R Cliniques	Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (dont 3 heures défavorables) ***	Non		
Soins de courte durée en établissement	Non		
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter le chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dr Ba Long Nguyen

ba.long.nguyen.med@ssss.gouv.qc.ca

RLS Faubourgs - Plateau-Mont-Royal - Saint-Louis-du-Parc

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Oui	CHUM	2 X 12 h
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	CHSLD Armand-Lavergne	1 X 6 h
		CHSLD Jean-de-la-Lande	1 X 6 h
		Manoir de l'âge d'Or (Unité de vie santé mentale)	1 X 6 h
		CHSLD Bruchési	1 X 6 h
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Oui	Villa Medica	2 X 6 h
		CRDM	1 X 6 h
SAD (incluant soins palliatifs) *	Oui	CLSC St-Louis-du-Parc CLSC Plateau-Mont-Royal	2 X 6 h 2 X 6 h
Soins palliatifs en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (dont 3 heures défavorables) ***	Non		
Soins de courte durée en établissement	Oui	CHUM (toxico) Hôpital Notre-Dame (toxico)	1 X 6 h 1 X 6 h
Obstétrique en établissement	Oui	Hôpital Notre-Dame	2 X 6 h
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		
- Santé publique	Oui		1 X 6 h

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dre Christina Ychi Duong

christina.duong.med@ssss.gouv.qc.ca

RLS Verdun - Côte Saint-Paul - Saint-Henri - Pointe-Saint-Charles

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	En fonction des besoins (AMP mixtes seulement)	Illimité
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	AMP mixtes seulement	2 X 6 h
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Oui	Centre d'hébergement Champlain	1 X 6 h
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (dont 3 heures défavorables) ***	Non		
Soins de courte durée en établissement	Non		
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Oui		1 X 6 h
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		
- Pédiatrie sociale	Oui		1 X 6 h

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter le chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dr Jean-Pierre Villeneuve

jean-pierre.villeneuve.med@ssss.gouv.qc.ca

RLS Regroupement de territoires de CLSC Mercier-Ouest –
Rosemont et Territoire de CLSC de Hochelaga

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) <i>possibilité d'écrire plusieurs sites</i>	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Oui	Hôpital Santa Cabrini Ospedale IUSSM	2 X 12 h 1 X 6 h
Soins en hébergement, CHSLD *	Oui	CHSLD Polonais Marie-Curie-Sklodowska CHSLD Marie-Rollet CHSLD Robert-Cliche CHSLD Rousselot CHSLD Charbonneau CHSLD Grace-Dart	Illimité
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation	Non		
SAD *	Non		
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Oui	Hôpital Santa Cabrini Ospedale	1 X 6 h
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (dont 3 heures défavorables) ***	Non		
Soins de courte durée en établissement	Oui	Hôpital Santa Cabrini Ospedale IUSMM	10 X 6 h 3 X 6 h
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Oui	CLSC Hochelaga-Maisonnette	1 X 6 h
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Oui	CLSC Hochelaga-Maisonnette	1 X 6 h
- Toxicomanie	Oui	CLSC Hochelaga-Maisonnette	1 X 6 h

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

† Veillez vérifier la disponibilité avec la chef de table locale

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veillez contacter la chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dre Nathalie Zan

nathalie.zan.med@ssss.gouv.qc.ca

RLS Saint-Léonard - Saint-Michel

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD*	Non		
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	CLSC St-Léonard/CLSC St-Michel	4 X 6 h
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Oui	CLSC St-Michel	2 X 12 h
- en établissement *	Oui	Hôpital Santa Cabrini	2 X 6 h
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui	CLSC St-Léonard et St-Michel GMF communauté Cliniques communauté	Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Oui	Secteur des codes postaux St-Michel uniquement	1 X 12 h
GMF-R (dont 3 heures défavorables) ***	Non		
Soins de courte durée en établissement	Oui	Possibilité de faire des AMP de soins de courte durée à l'Hôpital Santa Cabrini Contactez les cheffes de tables locales du RLS de Mercier-Ouest/Rosement et du RLS St-Léonard/St-Michel	
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dre Lindsay Paul

lindsay.paul.med@ssss.gouv.qc.ca

RLS Rivière-des-Prairies - Anjou - Montréal-Est

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	CHSLD Triest Autres sites (variables selon les besoins actifs) Maison Alternative/HRDP (voir disponibilité avec chefs des RLS Ahuntsic/Montréal-Nord)	1 X 6 h À confirmer [†]
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	CLSC Mercier-Est - Anjou CLSC Rivière-des-Prairies CLSC Est-de-Montréal	Illimité (6 heures) 2 X 12 h
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Oui	Inclus dans SAD général	
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Oui	Uniquement dans cliniques situées dans les codes postaux H1A, H1B, H1C, H1E, H1L	2 X 12 h
GMF-R (dont 3 heures défavorables) ***	Non		
Soins de courte durée en établissement	Oui	Possibilité de faire des AMP de soins de courte durée à l'Hôpital Santa Cabrini Contactez les chefs de tables locales du RLS de Mercier-Ouest/Rosement et du RLS Rivière-des-Prairies/Anjou/Montréal-Est	3 X 6 h
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non	Valider le besoin avec la cheffe de table du RLS Ahuntsic/Montréal-Nord	
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

[†] Veillez vérifier la disponibilité avec le chef de table locale

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veillez contacter le chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dr Maxime Tétreault

maxime.tetreault2.med@ssss.gouv.qc.ca

RLS Côte-des-Neiges - Métro - Parc-Extension

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) <i>possibilité d'écrire plusieurs sites</i>	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Oui	Hôpital général juif Hôpital général de Montréal	2 X 12 h 1 X 12 h
Soins en hébergement, CHSLD *	Oui	Vigi Mont-Royal Jewish Eldercare Center Manoir de l'âge d'or - CHSLD Manoir de l'âge d'or - DI/TSA	1 X 6 h 1 X 6 h 1 X 6 h 1 X 6 h
Soins post aigus (SPA) *	Non		
Réadaptation *	Oui	IRGLM**	4 X 12 h
SAD *	Oui	CLSC Parc-Extension CLSC Métro	3 X 6 h 1 X 6 h
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Oui	Hôpital général juif Hôpital général de Montréal Hôpital St. Mary	2 X 6 h 1 X 12 h 1 X 12 h
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (dont 3 heures défavorables) ***	Non		
Soins de courte durée en établissement	Oui	Hôpital général juif Hôpital général de Montréal (UHB)	3 X 6 h 1 X 6 h
Obstétrique en établissement	Oui	Hôpital général juif	1 X 6 h
Autre ***			
- CDAR	Oui	CLSC Côte-des-Neiges	2 X 6 h
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Oui	Herzl	2 X 6 h

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

† *Veillez vérifier la disponibilité avec le chef de table locale*

* *Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.*

** *AMP 12 heures*

*** *Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ*

Chef de table locale : Dre Amélie Desjardins-Tessier amelie.desjardins-tessier.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

RLS Côte-Saint-Luc - NDG - Montréal-Ouest

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) <i>possibilité d'écrire plusieurs sites</i>	Nb de blocs disponibles
Urgence	Oui	Hôpital Royal-Victoria	2 X 12 h
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	CHSLD St. Andrews	1 X 6 h
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Oui	Mont-Sinai	1 X 12 h
SAD *	Oui	CLSC Benny-Farm CLSC René-Cassin	Illimité
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Oui	CLSC René-Cassin	1 X 6 h
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui	GMF Cliniques communauté	Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Oui	CLSC René-Cassin	1 X 12 h
GMF-R (dont 3 heures défavorables) ***	Non		
Soins de courte durée en établissement	Non		
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter le chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dr Michael Kalin

michael.kalin.med@ssss.gouv.qc.ca

RLS Dorval - Lachine – Lasalle

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Oui	Hôpital Lachine Hôpital LaSalle	1 X 6 h 1 X 12 h
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	Maison Alternative Dorval Pavillon Camille-Lefebvre CHSLD Nazaire-Piché	1 X 6 h 1 X 6 h 1 X 6 h
Soins post aigus (SPA)*	Oui	CHSLD Les Berges	1 X 6 h
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	RI Pavillon LaSalle SAD - CLSC Dorval-Lachine SAD - CLSC LaSalle	1 X 6 h 1 X 6 h 1 X 6 h
Soins palliatifs *	Oui	CLSC Dorval-Lachine	1 X 6 h
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui	GMF communauté Cliniques communautaires	Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (dont 3 heures défavorables)***	Non		
Soins de courte durée en établissement	Oui	Hôpital Lachine Hôpital LaSalle	1 X 6 h 1 X 12 h
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

† *Veillez vérifier la disponibilité avec la chef de table locale*

* *Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.*

** *AMP 12 heures*

*** *Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ*

Chef de table locale : Dre Hélène Daniel

helene.daniel.comtl@ssss.gouv.qc.ca

RLS Pierrefonds - Lac Saint-Louis

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Oui	Hôpital général du Lakeshore	1 X 6 h 2 X 12 h
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui		3 X 6 h 1 X 12 h
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Oui		1 X 12 h
SAD *	Oui	CLSC de Pierrefonds CLSC du Lac-St-Louis	Illimité
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Oui	CLSC de Pierrefonds CLSC du Lac-St-Louis	2 X 6 h 1 X 12 h
- en établissement *	Oui	Hôpital général du Lakeshore	2 X 6 h 1 X 12 h
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (dont 3 heures défavorables) ***	Oui		2 X 6 h
Soins de courte durée en établissement	Oui	Hôpital général du Lakeshore (UHB)	1 X 6 h
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dre Marie-France Giron

mfgiron@ssss.gouv.qc.ca